



## COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

06 juillet 2023

### Relevé de décisions

**Etaient Présents** : MM. AUSSEUR, MERLIOT, DONNADIEU, MONCLAR, DESBOTTES, SERRES, BERGEAUD, PAOUR, RAIMBAULT, KROEMER, RUIZ, DAROUX (représentant M. SY), LEMASSON, GOBILLOT, SALMON, LE BOUILLE, MULLER,

La réunion s'est tenue en présentiel et en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

**17 membres sur 17 sont présents ou représentés.**

**Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.**

#### **1. Approbation des procès-verbaux des Comités Directeurs des 15, 24 et 27 juin 2023**

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du Comité Directeur des 15, 24 et 27 juin 2023.

#### **2. Election du Bureau de la LNB**

En application de l'article 16 des statuts de la LNB, le Bureau de la LNB est composé de 5 membres :

- Du Président de la LNB : **M. Philippe AUSSEUR**
- D'un Vice-Président nommé pour être l'un des représentants du Comité Directeur de la FFBB au Comité Directeur de la LNB : **M. Paul MERLIOT** est d'ores et déjà désigné par la FFBB en tant que Vice-Président de la LNB en charge du Secrétariat Général.
- De trois Vice-Présidents dont un en charge des Finances élus à bulletins secrets :  
Ont été élus :
  - **M. Christian LEMASSON** : Vice-Président en charge des Finances ;
  - **M. Laurent SERRES** : Vice-Président ;
  - **M. Gaëtan MULLER** : Vice-Président ;

**M. Philippe AUSSEUR propose aux membres du Comité Directeur que M. Frédéric DONNADIEU soit invité permanent au Bureau ce qu'ils acceptent à l'unanimité.**

### **3. Nomination des différentes commissions**

#### 3.1 Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la DNCCGCP à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- MM. Patrick HIANASY (Président), Rodolphe CADIO, Bernard CORON, Lionel LAFITTE, Jean-François MANDROUX et Maxence OMARI ainsi que Mmes Sabine FOUCHER et Yannick SOUVRE pour le Conseil Supérieur de Gestion ;
- MM. Rodolphe CADIO (Président) et Maxence OMARI pour la Commission de Contrôle de Gestion

#### 3.2 Commission d'Homologation et de Qualification

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission d'Homologation et de Qualification à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- Mme Camille DELZANT (Présidente) ;
- Mme Margot TALBOURDEL ;
- M. Ludovic KENZOUA ;
- M. Quentin CARRIERE.

#### 3.3 Commission Juridique, de Discipline et des Règlements

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Mathieu MAISONNEUVE (Président) ;
- Mme Camille DELZANT (Vice-Présidente) ;
- M. Salim BOUFENARA (Vice-Président) ;
- M. Mickaël CONTRERAS (Vice-Président) ;
- Mme Paoline EKAMBI ;
- Mme Joëlle MONLOUIS ;
- M. Harold HERMAN ;
- Mme Corinne DIEZ ;
- M. Marc-Angelo SOUMAH ;
- M. Rudolf FONKOUÉ ;
- M. Bertrand PEYRIDIEU ;
- M. Florent ELELEARA ;
- M. Quentin CARRIERE.

#### 3.4 Commission Label

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission Label à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Christian LEMASSON (Président) ;
- Mme Sabine FOUCHER ;
- M. Benjamin SORGE ;
- M. Christophe ALLARDI ;
- M. Guillaume GOUZE ;
- M. Kevin VARIENGIEN ;

- M. Patrick HIANASY ;
- M. Fabien MANEUF ;
- M. Jérôme ROSENSTIEHL.

### 3.5 Commission Sportive

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission Sportive à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Alain JARDEL (Président) ;
- M. Philippe MAILHABIAU.

### 3.6 Commission Médicale

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission Médicale à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Philippe RESTOUT (Président) ;
- M. Christophe PONS.

### 3.7 Comité Sanitaire

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres du Comité Sanitaire à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Philippe RESTOUT (Président) ;
- M. Yann BONATO ;
- M. Pierre DAO ;
- M. Francis FLAMME ;
- M. Philippe MAILHABIAU.

### 3.8 Commission Mixte Formation

Le Comité Directeur procède à la désignation des membres de la Commission Mixte Formation à compter du 06 juillet 2023 et en conformité avec les règlements de la LNB. Les membres désignés sont les suivants :

- M. Nicolas RAIMBAULT (Président) en remplacement de M. Christian DEVOS qui ne fait plus partie du Comité Directeur. M. RAIMBAULT est désigné à l'unanimité par le Comité Directeur pour présider la Commission
- M. Philippe HERVE (Titulaire) ;
- M. Thierry CHEVRIER (Titulaire) ;
- M. Claude BERGEAUD (Suppléant) ;
- M. Frédéric SARRE (Suppléant).

## **4. Engagement des clubs pour la saison 2023/2024**

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de valider l'engagement des clubs suivants dans les compétitions LNB pour la saison 2023/2024 :

### **Betclic ELITE :**

ADA BLOIS BASKET 41  
AS MONACO BASKET  
BCM GRAVELINES DUNKERQUE

CHOLET BASKET  
CHORALE ROANNE BASKET  
ESSM LE PORTEL  
JDA DIJON  
JL BOURG BASKET  
LDLC ASVEL  
LE MANS SARTHE BASKET  
LIMOGES CSP  
METROPOLITANS 92  
NANTERRE 92  
PARIS BASKETBALL  
SAINT-QUENTIN BASKET-BALL  
SIG STRASBOURG  
SLUC NANCY BASKET

**ELAN CHALON : Sous réserve de validation par la DNCCGCP**

**PRO B :**

AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET  
ALLIANCE SPORT ALSACE  
ALM EVREUX BASKET EURE  
ANTIBES SHARKS  
ASC DENAIN VOLTAIRE  
BOULAZAC BASKET DORDOGNE  
CHAMPAGNE BASKET

**ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ : Sous réserve de la levée des conditions suspensives demandées par la DNCCGCP**

ETOILE ANGERS BASKET  
JA VICHY-CLERMONT METROPOLE  
NANTES BASKET HERMINE  
ORLEANS LOIRET BASKET  
ROUEN METROPOLE BASKET  
SAINT-CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER  
STADE ROCHELAIS BASKET

**POITIERS BASKET 86 : Sous réserve de validation par la DNCCGCP**

**FOS PROVENCE BASKET : Sous réserve de validation par la DNCCGCP**

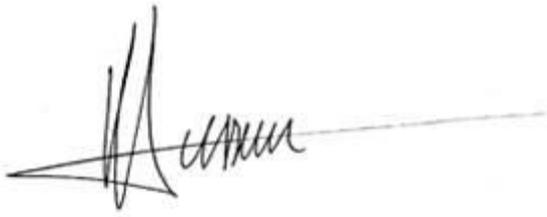
Les membres du Comité Directeur valident les engagements susvisés.

Les clubs de ELAN CHALON, POITIERS BASKET 86 et FOS PROVENCE BASKET devront satisfaire à leur audience devant la DNCCGCP pour voir leur engagement dans les compétitions LNB pour la saison 2023/2024 définitivement entériné.

Le club de ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ devra lever les conditions suspensives posées par la DNCCGCP pour voir son engagement dans les compétitions LNB pour la saison 2023/2024 définitivement entériné.

La DNCCGCP informe le Comité Directeur qu'elle a refusé l'engagement financier du club de LILLE METROPOLE BASKET dans les compétitions LNB pour la saison 2023/2024, conformément aux dispositions de l'article 61 des règlements de la LNB. Un recours gracieux auprès de la DNCCGCP est en cours et le dossier sera étudié le 11 juillet 2023.

La décision d'engagement du club ou de refus d'engagement du club de LILLE METROPOLE BASKET dans les compétitions LNB pour la saison 2023/2024 sera prise lors d'un prochain Comité Directeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe AUSSEUR', with a long horizontal line extending to the right.

**Le Président  
M. Philippe AUSSEUR**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul MERLIOT', with a long horizontal line extending to the left.

**Le Vice-Président  
en Charge du Secrétariat Général  
M. Paul MERLIOT**